



LES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ : Implication de la CCI de l'Aisne

LES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ : UNE OPPORTUNITÉ

➤ Le contexte

Face à l'**internationalisation des marchés** et à l'**accélération des progrès techniques**, les modes d'organisation des entreprises ont été bouleversés, les entraînant dans une restructuration de leurs activités productives.

Cette **pression concurrentielle** les a contraintes à **se recentrer sur leur cœur de métier**, à s'organiser différemment notamment par la mise en réseau et à développer leur capacité d'innovation pour rester compétitives.

➤ La création des pôles

Pour stimuler l'économie française et rendre la France plus compétitive, le gouvernement a donc décidé de **rapprocher les acteurs publics et privés de l'innovation, en mettant en place des pôles de compétitivité** dont les mesures de mise en œuvre ont été définies lors du **CIADT** (Comité Interministériel de l'Aménagement et du Développement du Territoire) du **14/09/04**.

Les pôles ont alors été définis comme le partenariat, sur un territoire donné, d'entreprises, de centres de recherche publics ou privés et d'organismes de formation, engagés dans un projet commun au caractère innovant.

Le premier appel à projets a été lancé le 4 décembre 2004. Clos le 28 février 2005, il a donné lieu à une **forte mobilisation des entreprises et des territoires**.

La volonté initiale du gouvernement de se concentrer sur un nombre restreint de dossiers s'en est donc trouvée infléchie. Le choix a alors été fait de concilier politique industrielle et politique d'aménagement du territoire en **labellisant, lors du CIADT du 12 juillet 2005, 67 pôles de compétitivité sur les 105 dossiers de candidature présentés**.

3 catégories de pôles sont toutefois établies :

- ⇒ 6 mondiaux
- ⇒ 9 à vocation mondiale
- ⇒ et 52 à vocation nationale ou régionale.

Le budget global qui leur est consacré s'élève à 1,5 milliard d'euros sur 3 ans (de 2006 à 2008).

Le suivi a été confié à un groupe de travail interministériel dont l'animation est assurée conjointement par la DIACT et la Direction Générale des Entreprises (DGE) du Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie.



Points forts de la stratégie de développement industriel du gouvernement, les pôles de compétitivité ont pour objectif de développer la production sur des segments d'activité innovants et à forte valeur ajoutée.

LE FONCTIONNEMENT DES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

La période qui a suivi la labellisation a été consacrée à la mise en place de la structure de gouvernance et des statuts de chacun des pôles.

➤ La gouvernance

Chaque pôle est représenté et animé par une **entité juridique propre**, le plus souvent une association. Pour être efficace et durable, **la structure de gouvernance doit accorder une place prépondérante aux porteurs de projets** (industriels, scientifiques et formateurs) dans ses instances dirigeantes **tout en permettant la représentation des collectivités territoriales** intéressées.

L'association dispose d'une équipe permanente qui a un rôle déterminant pour faciliter le montage des projets entre les différents acteurs.

Les principales missions de l'association sont :

1. l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie générale du pôle,
2. la coordination et la sélection (« labellisation ») des projets de recherche.
3. la communication du pôle, particulièrement à l'international,
4. la mise en place de coopérations avec d'autres clusters, français et étrangers,

5. l'évaluation des projets.

Un contrat cadre régit les relations entre le pôle, l'Etat et les collectivités territoriales impliquées.

➤ L'identification des zones R&D

Afin d'**encourager une concentration territoriale** des activités dédiées à la recherche et à l'innovation, le dispositif a prévu un **périmètre permettant aux entreprises de bénéficier d'exonérations fiscales et d'allègements de charges sociales** si elles se situaient dans ce zonage prédéfini.

LA PICARDIE S'ENGAGE DANS 3 PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ !

LE PÔLE INDUSTRIES ET AGRO-RESSOURCES (IAR)

A vocation mondiale et co-piloté par les régions Champagne-Ardenne et Picardie

Le projet, porté par **Europol'Agro**, propose de mettre à profit la diversité végétale disponible dans les 2 régions afin de **valoriser tous les composants de la plante à des fins non alimentaires, pouvant ainsi constituer une réponse adaptée aux nouveaux besoins industriels** motivés par de profondes mutations socio-économiques et environnementales.

Le pôle ambitionne de rentabiliser le recours aux agro-ressources, d'atteindre l'objectif de la suppression des déchets et de devenir d'ici 2015 le leader européen du secteur.

Il souhaite se positionner en priorité sur les marchés liés :

1. Aux molécules
2. Aux matériaux
3. À l'énergie
4. Au para-alimentaire

Ces axes stratégiques sont au cœur des enjeux de développement, à savoir :

- l'augmentation durable du prix des matières premières et de l'énergie non renouvelable,
- La compétitivité internationale
- Le développement durable,
- La prise en compte de facteurs environnementaux et climatiques, la protection de l'environnement,
- La santé et la sécurité des consommateurs.

PYROBIO ENERGY +

Premier projet du pôle de compétitivité à avoir été labellisé par le FCE⁽¹⁾ à hauteur de 1,4 million d'euros. Il est porté par TEREOS (02), FINAXO INDUSTRIE (51) et le Centre de Valorisation des Glucides (CVG - 80) et concerne la technique de pyro-gazéification rapide de la biomasse.

(1) FCE : Fonds de Compétitivité des Entreprises

Les régions Picardie et Champagne-Ardenne disposent à cet effet d'**importantes ressources agricoles** (betterave sucrière, luzerne, orge, colza,...), d'un **potentiel de recherche et de formation nécessaire de plus de 800 chercheurs** ainsi que d'un **gisement conséquent d'entreprises industrielles.**



LE PÔLE I-TRANS

A vocation mondiale et co-piloté par les régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie

Si l'industrie ferroviaire est au cœur du projet, **le pôle**, dont le portage est assuré par **Transports Terrestres Promotion Northern France**, est construit sur une dynamique plus large. Il **aborde l'ensemble des transports terrestres innovants, qu'il s'agisse des activités maritimes, fluviales, automobiles et logistiques.**

L'ambition est de construire le premier pôle européen pour la conception, la construction, l'exploitation compétitive et la maintenance des équipements et systèmes ferroviaires, en termes de part de marché, d'innovation, de croissance et d'attractivité.

Quatre champs d'actions :

- l'interopérabilité pour le secteur ferroviaire,
- l'inter-modalité pour le transport de fret ou de voyageurs,
- l'intelligence des Systèmes de Transport,
- l'innovation pour le développement économique.

LE PÔLE UP'TEX « TEXTILE TECHNIQUE HAUTE PERFORMANCE »

Piloté par la région Nord-Pas-de-Calais, associant la Picardie

Créé à l'initiative de l'**Union des Industries Textiles du Nord**, le pôle vise à soutenir les entreprises textiles soumises à la concurrence internationale. Il se définit comme **une plateforme de compétences dans le domaine de nouveaux matériaux et procédés liés à l'utilisation du textile haute performance.**

2 axes technologiques ont été identifiés :

➤ **Les textiles innovants.** L'objectif est de renforcer la compétitivité des entreprises textiles en **apportant de nouvelles caractéristiques au produit, soit en créant de nouvelles fonctionna-**

lités, notamment sur les technologies suivantes :

- matériaux fonctionnels
- procédés de fonctionnalisation
- tissus recyclables et agro-fibres
- conception rapide et modélisation des structures
- nanotechnologies appliquées aux fibres.

➤ **La mass-customisation.** Cette stratégie vise à **rapprocher le producteur du consommateur** en développant un nouveau mode de production basé sur la co-conception des produits, les petites séries et les nouveaux

circuits de distribution.

Le pôle ambitionne de devenir à l'horizon 2012 la plateforme européenne de référence des technologies de pointe appliquées au support textile à haute performance et à la



RECYCL1

Premier projet picard labellisé par le pôle UP'TEX et porté par l'équipementier automobile TECHNI SIT (St Quentin - 02) en partenariat avec REITER AUTOMOTIVE et le CRITT Polymères de Picardie. Il concerne la valorisation des chutes et des déchets de moquette.

IMPLICATION DE LA CCIA DANS LES PÔLES DE COMPETITIVITE

PROGRAMME D'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE DU PÔLE IAR

Une des composantes majeures des pôles de compétitivité est la mise en place d'un système de veille et d'intelligence économique.



La plateforme du pôle IAR, opérationnelle depuis juin 2006, a pour ambition d'encourager et d'alimenter cette démarche de veille et d'intelligence économique au sein de ses adhérents, et ceci dans **3 domaines : agro-matériaux, biomolécules et bioénergie.**

Après une première phase de collaboration avec l'ADIT pour la mise en place de l'outil, la CCI de l'Aisne, en partenariat avec le pôle IAR, revêt aujourd'hui un double rôle d'animateur et de contributeur de la plateforme.

www2.iar-pole.com/inscription.php

Contacts CCI de l'Aisne :
Pascal LEYES
Boris DUMANGE

INTÉGRATION DE LA CCI DE L' AISNE AU BUREAU DU PÔLE UP'TEX

Lors de son assemblée générale du 5 juin 2007, André BEIRNAERT, président du pôle de compétitivité UP'TEX, a proposé à la CCI de l'Aisne d'intégrer le bureau et de participer ainsi à l'élaboration de la stratégie du pôle, à la labellisation des projets ainsi qu'à l'exécution et au suivi du budget.

La CCI de l'Aisne a par ailleurs été mandatée par le Conseil d'administration du pôle UP'TEX pour l'accompagner dans la mise en œuvre de sa démarche d'intelligence économique, à l'instar de ce qui a été développé pour le pôle IAR.



METTEZ DES AGRO-RESSOURCES DANS VOTRE ENTREPRISE !

Dans le cadre du programme bi-régional "Innovation Végétale", le Pôle IAR a lancé cet appel à projet visant à faire émerger des projets encourageant l'utilisation des agro-ressources dans les activités des entreprises des 2 régions (exemple : développer de nouveaux matériaux biodégradables, lancer des principes actifs à base de carbone renouvelable, substituer des produits d'origine végétale aux produits fossiles, devenir producteur de sa propre chaleur et électricité, valoriser ses déchets agricoles et agroalimentaires, ...).

Cette action collective, particulièrement adaptée aux PME, se déroule en 5 phases :

1. **Réalisation du diagnostic de l'entreprise** (stratégie, technologies et savoir-faire, produits-marchés, positionnement concurrentiel...),
2. **Collecte d'informations sur les secteurs d'activité phares** de l'entreprise et sur les technologies employées,

3. **Séances de créativité** : recherche et caractérisation de nouvelles activités et de nouveaux bi-produits possibles,
4. **Identification des pistes de développement** et de diversification,
5. **Analyse technico-économique** et hiérarchisation des pistes.

L'entreprise peut bénéficier d'un accompagnement financier jusqu'à hauteur de 80%

par les acteurs publics.

Pour faire profiter les entreprises de cette nouvelle dynamique d'innovation, la CCI de l'Aisne a organisé le 17 octobre une réunion de travail et d'échanges qui a accueilli plus de 40 personnes dont 18 chefs d'entreprises particulièrement motivés par cette action.



APPEL A PROPOSITION 2007 Partenariat Technologique International des PME des Pôles de Compétitivité : s'associer pour gagner en compétitivité

Le pôle Industries et Agro-ressources a décidé de soutenir les PME/PMI adhérentes, en mettant en œuvre un programme d'actions baptisé « Repérage » en faveur de l'internationalisation des projets de R&D. Celui-ci vise à aider les PME du pôle à trouver des partenaires de R&D à l'international, et plus précisément à :

- faciliter l'émergence de projets de R&D dans les PME/PMI adhérentes du pôle IAR,
- susciter des coopérations entre les entreprises ou avec des centres et laboratoires de recherche privés et/ou publics étrangers,
- créer des conditions optimales de rapprochement entre les PME/PMI adhérentes au pôle et des partenaires internationaux sur des projets de recherche et innovation.

La CCI de l'Aisne assure la coordination de cette action pour le compte des CRCI Picarde et Champagne-Ardenne, en partenariat avec l'ADIT.



TEMOIGNAGES



DANIEL THOMAS

Premier vice-président du pôle
Industries et Agro-Ressources

Dans le cadre de l'action collective bi-régionale « Mettez des agro-ressources dans votre entreprise », le pôle de compétitivité « Industries et Agro-ressources » (IAR) et l'Agence Régionale de l'Innovation (ARI) ont une coopération exemplaire avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie de l'Aisne.

La CCI de l'Aisne a eu un rôle pionnier et moteur dans l'essor du pôle de compétitivité « Industries et Agro-ressources » par la mise en œuvre initiale de la plateforme d'intelligence économique et par des contributions efficaces pour toutes les étapes.

Pour l'équipe de l'ARI, la réunion de rencontre avec les entreprises du 17 octobre 2007 organisée par la CCI de l'Aisne a un caractère exemplaire. **La connaissance du milieu, les prospections réalisées, l'animation des discussions peuvent servir de modèle pour les autres rencontres.**

La mise en place d'un partenariat stratégique avec la CCI de l'Aisne est une évidence aussi bien pour l'Agence Régionale de l'Innovation que pour le pôle IAR.

Rédaction : Carole DELCOURT - Boris DUMANGE (Novembre 2007)

ANDRÉ BEIRNAERT

Président du pôle Up-tex



Selon vous, quelles sont les implications de la CCI de l'Aisne dans le pôle UP-TEX ?

La CCI de l'Aisne est un partenaire majeur du pôle pour au moins trois raisons :

1. Elle soutient les entreprises textiles par des actions spécifiques
2. Elle est à l'initiative d'une plateforme d'intelligence économique dont le pôle Up-tex va bénéficier au titre d'un apport totalement gracieux,
3. Elle permet au pôle de structurer des projets de la région picarde totalement en phase avec les orientations du pôle. Ces projets concernent les matériaux composites, la santé, le bâtiment, en liaison étroite avec les travaux de l'Université Technologique de Compiègne ainsi que ceux prévus au CRITT « Codem » et bien évidemment avec le pôle Industries et Agro-ressources.

Comment voyez-vous les relations futures ?

Comment pourrions-nous aller plus loin dans nos partenariats ?

La meilleure solution est de faire participer le maximum d'entreprises à des projets coopératifs, pas seulement des entreprises de l'Aisne entre elles, mais au contraire en ouvrant largement et c'est l'un des aspects les plus positifs du pôle : **élargir le réseau**. A ce titre, il faut souligner que pour beaucoup d'entreprises, notamment les PME, l'innovation paraît lointaine et difficile. L'intervention d'un ingénieur « projets », capable de rendre visite aux entreprises pour leur expliquer les projets susceptibles de les concerner, serait un apport significatif. Nous allons essayer de mettre en œuvre cette action en partenariat . .

D'une façon générale, le pôle Up-tex est lillois, cambrésien, calaisien et saint-quentinois à travers la précieuse collaboration des Chambres de Commerce et d'Industrie. C'est une grande force et une particularité de notre pôle à laquelle nous sommes très attachés.

POUR EN SAVOIR PLUS ...



50 - 52 Boulevard Brossolette
BP 05
02930 LAON Cedex
Tél : 03 23 23 25 25
Fax : 03 23 23 25 26

Contacts :

Jacky VANDEPUTTE
vandeputte@iar-pole.com

Chefs de projet du programme « innovation végétale » :

- Delphine CHRISTIAN (Ch-Ardenne)
Tél: 03 26 91 85 18
delphine.christian@univ-reims.fr
- Jean-Charles DELEBECQUE (Picardie)
Tél: 03 22 33 75 06
delebecque-adrt@orange.fr

www.iar-pole.com



Résidence la Dodenne
5 rue Gustave Crauk
59300 VALENCIENNES
Tél : 03 27 19 00 10
Fax : 03 27 23 81 61

Université Technologique de Compiègne
Centre de Recherche Royallieu
BP 20529

60205 COMPIEGNE Cedex
Tél : 03 44 23 73 04
Fax : 03 44 23 49 26

Coordinateurs de Projets :

- Chantal SERGENT (NPC)
chantal.sergent@i-trans.org
- Damien BARATTE (Picardie)
damien.baratte@i-trans.org

www.i-trans.org



40 rue Eugène Jacquet - BP 15
59708 MARCQ-EN-BAROEUL Cedex
Tel : 03 20 99 46 36
fax : 03 20 99 24 90
Stéphane VERIN - délégué général
Stephan.verin@up-tex.fr

www.up-tex.fr

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE L' AISNE

Espace Jean Bouin - BP 630
02322 SAINT-QUENTIN Cedex
Tél : 03 23 06 02 02
Fax : 03 23 06 02 06
c.delcourt@aisne.cci.fr

www.aisne.cci.fr

